PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MONIQUE

MRC LAC-SAINT-JEAN-EST

## **AVIS PUBLIC**

# **DEMANDES (1) DE DÉROGATION MINEURE**

**AVIS PUBLIC EST DONNÉ** que lors de l'assemblée municipale qui se tiendra **le lundi 5 novembre 2018 à 19 h** à l'Hôtel de ville, les membres du conseil municipal de Sainte-Monique devront statuer sur les demandes de dérogation mineure suivante :

### 1. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 240, RUE DE LA RIVIÈRE

### Objet de la demande :

Rendre conforme la marge.

### Identification du site concerné:

Lot 3 549 221, cadastre du Québec.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par les membres du conseil relativement aux demandes.

AVIS FAIT ET DONNÉ à Sainte-Monique ce 18<sup>ième</sup> jour du mois d'octobre 2018.

Mathieu Lanointe

Directeur Général et secrétaire-trésorier